The background is a light-colored, textured surface. A large, dark grey circle is positioned on the left side, partially overlapping the text. At the top of the circle, there are three small, stylized globe icons. At the bottom right of the slide, there is a single larger globe icon.

Vers une nouvelle gouvernance culturelle : l'Agenda 21 de la culture

*ADMP - Association des directeurs
d'affaires culturelles de Midi-Pyrénées
3 février 2009*

Un contexte nouveau : prendre en compte la dimension culturelle de la mondialisation

- **1986** : la décennie mondiale du développement culturel UNESCO : la primauté de la dimension culturelle du développement
- La déclaration universelle sur la diversité culturelle, **2001**, UNESCO
- La Culture : 4ème pilier du développement durable : Forum de Porto Allegre et Sommet de Johannesburg, **2002**
- La liberté culturelle dans un monde diversifié, **2004**, PNUD
- **2004** : l'organisation mondiale Cités et Gouvernements Locaux Unis - CGLU adopte *l'Agenda 21 de la culture*
- Convention pour la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles, **2005**, UNESCO
- Agenda européen pour la culture à l'ère de la mondialisation, **2007**, Commission européenne
- L'année européenne du dialogue interculturel, **2008**, EU

La diversité culturelle *versus* le choc des civilisations

- Atteintes portées à la biodiversité culturelle - protection nécessaire des peuples autochtones
- En un siècle, environ 600 langues ont disparu et 2 500 sont en danger immédiat
- Domination du modèle culturel occidental et des critères de « développement » du Nord sur les pays du Sud
- Hégémonie des industries culturelles des pays riches : pillage des patrimoines du Sud
- Droits culturels à défendre pour tous : charte de Fribourg



L'émergence du concept de développement durable *40 ans de mobilisation planétaire*

- **1968** : le *Club de Rome* 53 pays préconise la croissance zéro « pour éviter de ruiner la planète et de ruiner l'humanité » et le « penser globalement, agir localement ».
- **1987** : le rapport Bruntland pour la Commission mondiale des Nations Unies voit l'émergence du terme « *développement soutenable* ».
- **1992** : le Sommet de la Terre sur l'environnement et le développement de Rio de Janeiro adopte *l'Agenda 21*.
- **1994** : la *Charte européenne de villes durables*, dite charte d'Aalborg, UE.
- **1999** : la *Loi d'orientation pour l'aménagement et le développement durable du territoire*, dite loi Voynet : la dimension culturelle du territoire.
- **2001** : le *Sommet européen de Göteborg* : une stratégie de développement durable dans toutes les politiques de l'UE.

La crise du modèle national français de politique culturelle

- Le poids important (60%) des collectivités locales dans les dépenses publiques en faveur de la culture
- Les évolutions du rapport des citoyens à l'Etat : un autre contrat social
- Le modèle français républicain et la négation des cultures
- Etat re-distributeur, animateur ou régulateur ?
- Les révélations de la « crise des intermittents » sur l'économie de la culture
- La montée en puissance des instances internationales : Union européenne, UNESCO. Réseaux culturels européens,...



De nouveaux défis pour les collectivités locales

- Les difficultés des finances publiques
- De nouvelles compétences dans le processus de décentralisation
- La rénovation de notre démocratie : vers plus de **démocratie participative**
- « **Faire société** » (Jacques Donzelot)
- L'**échec** (relatif) de la démocratisation culturelle en Europe

Les grands principes de l'Agenda 21 de la culture

- Document de convergence entre la Culture et le Développement Durable
- Groupe de travail Culture de Cités et Gouvernements Locaux Unis - CGLU
- Coordinateur Jordi Pascual
- cities-localgovernments.org
- agenda21culture.net
- Promouvoir la diversité et les droits culturels
- Considérer les Arts comme une activité essentielle de l'Humanité
- Pratiquer la transversalité des activités culturelles dans les politiques locales
- Co-construire les politiques culturelles avec la société civile, à l'échelle d'un territoire

La culture à l'épreuve de la démocratie participative

- Sortir du « face à face »
entre les élus, leurs
collaborateurs et les
professionnels
- Remettre les habitants
dans « le jeu » : conseils de
quartiers, développement,
associations « Amis de »,
comités d'usagers ...
- Les arts et les cultures
comme pratiques de
citoyenneté locale et pas
seulement comme un acte
consommatoire





*Le Défilé de la Biennale de la danse
4 500 participants,
300 000 spectateurs*



Pratiquer la transversalité

- Culture, arts et éducation
- Culture et dynamisme économique
- Urbanisme et développement des territoires
- Cohésion sociale et inclusion par l'art et la culture

La culture comme ressource économique



- **Attractivité** des territoires pour les entreprises et leurs cadres
- Développement d'une **notoriété** nationale et internationale
- **Contributions des arts** aux sciences et technologies
- Universités et centres de recherches : une ressource importante dans la **société de la connaissance**

Photo *La Fête des Lumières*

La culture au service du développement territorial

- **Rééquilibrer les territoires** : développer les transports publics, mieux répartir les logements sociaux, ...
- **Créer de nouvelles infrastructures culturelles** dans les quartiers périphériques ou les zones rurales ...
- **Artistes en résidences** : décentraliser la présence et la permanence artistique



Photo de *la Médiathèque Marguerite Duras (en HQE) et du Tramway*



Aménager les espaces publics

Mature/Nature - Fête des Lumières sur les Berges du Rhône



Arts, Cultures et espaces verts



- Programmation gratuite dans les **espaces publics** : les parcs et jardins notamment
- **Arts et écologie** : La *Fête des feuilles* et la Norme Iso 14001

Culture, co-développement et solidarité internationale




- Participation à des programmes européens d'échanges d'expériences : *Cités interculturelles* - Conseil de l'Europe, *Voisins d'Europe* - Urbact ...
- Echanges artistiques entre Villes et régions jumelées : Sétif/ Lyon - *Noir sur Blanc*, *Partage des eaux EOLO* avec le Sénégal, ...



Adopter une responsabilité de développement durable


- La Cie de Hip hop Les Pockemon Crew en résidence en 2003
- Adoption d'une **responsabilité de développement durable** dans la nouvelle convention : sociale et environnementale
- **Projet Kaléidoscope** : une comédie musicale avec les amateurs des quartiers défavorisés de l'agglomération lyonnaise
- **Recrutement de la maîtrise** dans les banlieues lyonnaises
- **La charte de coopération culturelle**





Les véritables changements

- Changer l'ordre des priorités
- Rééquilibrer les moyens en faveur de la promotion de la diversité sociale et culturelle
- Organiser les transversalités et les interactions avec toutes les politiques
- Accepter la parole de non experts
- Privilégier les processus aux résultats
- Construire des registres d'évaluation partagés



Pascale Bonniel Chalier

La Terre est ronde - Agence de conseils, bureau
d'études en ingénierie culturelle

33 rue professeur Morat, 69 008 Lyon/France

p.bonnielchalier@free.fr

33(0)6 74 19 24 62